



**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny, tenue le 30 avril 2024, à 19 h.

**MEMBRES:**

François Vinet (substitut)	parent
Alexandre Havard	parent
Oriane Crabouillet	parent
Josée Huard	présidente
Cassandra Panoff	parent
Evelyne Rouillard	parent
Andréanne Benoit	parent
Catherine N. Morin	enseignante
Marie-Josée Roy	enseignante
Sandra Marquis	enseignante
Ian Venne	service de garde
Marie-Claude Turcotte	directrice adjointe
Martin Tremblay	directeur

**1. Accueil et présences**

**Absences :** Monsieur Alexandre Havard, madame Josée Huard et madame Marie-Josée Roy arrive à 19h15

**2. Questions du public**

Il n'y a aucun public

**3. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Oriane Crabouillet QUE l'ordre du jour soit adopté.

CE 23-24-28

**4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nolin-Morin QUE le procès-verbal soit adopté.

CE 23-24-29

5. Comité de parents (information)

La soirée des bénévoles s'est très bien déroulée. Un animateur a fait rire les gens présents. Les bénévoles ont grandement aimé leur moment de reconnaissance. Les parents ont eu des questions concernant le plan triennal. Il n'est pas prévu d'ouvrir plus de classes d'accueil, car les données démontrent que les élèves sont avantagés à être dans une classe régulière. Les parents questionnent aussi ce qui est offert aux élèves francophones et non pas seulement aux enfants allophones. Les parents ne sont pas prêts à entendre la responsabilité qu'ils ont en tant que parents en lien avec les écrans. Les parents questionnent le CSS à savoir comment il prévoit prendre ce dossier en charge. Il ne semble pas avoir une bidirectionnalité face à la responsabilité que devraient avoir les adultes. Il existe des règles dans les CPE en lien avec les technologies.

6. Règles de conduite et mesures de sécurité 2024-2025 (LIP art. 76)

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre\\_de\\_services\\_scolaire/Fiche\\_7\\_Regle-+conduite-mesures-securite.pdf?1605627587](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_7_Regle-+conduite-mesures-securite.pdf?1605627587)

Monsieur Martin Tremblay mentionne qu'il n'y a pas de changements aux règles de conduite. Nous intervenons en fonction des différentes dynamiques des enfants. Nous ajustons nos interventions en fonction des plans d'intervention et sommes ouverts à toutes autres mesures pouvant aider nos élèves.

En ce qui concerne les mesures de sécurité, nous avons ajoutés une mesure concernant les téléphones cellulaires, montres intelligentes et tous autres appareils technologiques. Cette mesure entrera en vigueur en 2024-2025. Il y aura la version du SDG qui sera mise dans le guide.

Il est proposé par madame Cassandra Panoff que les règles de conduite et mesures de sécurité soient libellés tel que présenté.

7. Principes d'encadrement des frais exigés aux parents (adoption)  
[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre\\_de\\_services\\_scolaire/Fiche\\_8\\_Frais\\_scolaires.pdf?1605627572](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_8_Frais_scolaires.pdf?1605627572)

Monsieur Martin Tremblay présente les grandes lignes. Les documents ont été déposés avant le CÉ afin que les parents puissent les consulter.

Il est proposé par monsieur Ian Venne que les principes des frais exigés aux parents soient adoptés.

CE 23-24-31

8. Consultation pour le redécoupage de Saint-Constant (consultation LIP art. 217)  
[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre\\_de\\_services\\_scolaire/fiche\\_24\\_autres\\_avis\\_consultations.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/fiche_24_autres_avis_consultations.pdf)

Monsieur Martin Tremblay résume ce qui a été mentionné lors de la rencontre du redécoupage. Nous devons discuter du comment nous transmettrons ces informations à tous les parents de notre établissement. Il est proposé de faire une soirée d'informations, car il est important de bien expliquer la situation. Il est proposé de partager quelques éléments du PowerPoint afin que les parents se préparent avant cette réunion. Il sera important de mentionner aux parents, les rues touchées par le redécoupage tout en expliquant les phases. Il est mentionné par un parent de nommer l'importance de dire aux parents que la phase 2 sera vécues dans quelques années seulement. Le but est de vulgariser sans entrer dans les détails dans un courriel, mais plutôt inviter les gens à venir à la rencontre.

Les parents seront invités le 21 mai à notre CÉ afin de présenter les informations du redécoupage. Nous apporterons des précisions dans le courriel d'invitation. Monsieur Martin Tremblay sondera les autres directions de Saint-Constant afin de savoir s'ils ont l'intention de publier le PowerPoint dans son entièreté à tous les parents. Le but étant de s'arrimer entre les établissements.

9. Sorties éducatives (approbation et information)

Aucun ajout

10. Service de garde

M. Ian Venne présente la planification de la semaine des services de garde qui aura lieu en mai.

11. Autres sujets

a) Projet sports et loisirs (madame Andréanne Benoit)

Mme Benoit demande si on pouvait offrir à nos élèves la possibilité de participer à une activité de type entraînement fonctionnel.

12. Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

Projet des poussins et des têtards au 1<sup>er</sup> cycle.

13. Levée de l'assemblée à

Il EST PROPOSÉ PAR Monsieur Ian Venne QUE l'assemblée soit levée à 20h35.

CE 23-24-32

Martin Tremblay

Directeur

Cassandra Panoff

Vice-Président(e)